

## Des refus trop stricts au parlement de la FWB ?

Les limites au contrôle parlementaire sont-elles trop sévères à la Fédération Wallonie-Bruxelles ? Récemment, le député MR Laurent Henquet (*photo*) s'est vu refuser deux questions écrites par la conférence des présidents : la première portait sur la réintégration, après un recours, d'un élève

exclu de son école pour des faits de violence grave.

La deuxième concernait les modalités de désignation d'une préfète faisant fonction, écartée début juin.

Pour motiver ces refus, le président du parlement, Philippe Courard (PS), invoque l'article 79 du règlement de l'assemblée, qui bannit entre autres « les questions relatives à des cas d'intérêt particulier ou à des cas personnels ». « L'esprit de mes questions consistait, au contraire, à mettre en avant une problématique générale, révélant des dysfonctionnements majeurs », s'offusque Laurent Henquet, qui y voit un frein à sa mission parlementaire. **CH. L.**